

OFFRE D'EMPLOI**Inspecteur (trice) foresterie urbaine- horticulture****CE QUE LA VILLE T'OFFRE**

- Un emploi permanent et stimulant dans une équipe dynamique au cœur des activités de la Ville.
- L'opportunité de faire une différence auprès des Roseméroises et des Rosemérois en déployant votre pensée stratégique et votre énergie créative.

Horaire de travail

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et vendredi de 8 h à 12 h

CE QUI NOUS DISTINGUE

Des conditions de travail avantageuses pour concilier le travail et la vie personnelle :



Fonds de pension à prestations déterminées



Politique de télétravail pour plusieurs postes Administratifs



Programme d'assurances collectives payé par l'employeur



Un congé du temps des Fêtes payé en plus des vacances annuelles



Congés mobiles et maladies



Un horaire qui se termine le vendredi à midi !

NOS VALEURS

Cohérence | Ouverture | Solidarité | Engagement

NOTRE MISSION

Créer un milieu de vie qui répond aux besoins de **notre communauté** tout en maximisant l'attrait de notre territoire par **la qualité de son environnement**.

Vous carburez aux défis ? Contribuer à notre mission et à ses projets innovants vous allume ? Faites partie de notre équipe engagée à faire la différence auprès des citoyens et d'une communauté florissante !

ÉCHELLE SALARIALE

34.03\$ à 40.04\$

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Informe et sensibilise la population sur la gestion de l'agrile du frêne et dans son domaine d'expérience;
- Applique la réglementation sur la préservation des arbres du domaine privé, notamment sur l'agrile du frêne; Applique la réglementation sur les arbres du domaine privé, notamment les frênes et la préservation des arbres
- et met en œuvre le plan d'action (de l'agrile du frêne) et ses politiques associées (aide au traitement, programme de remplacement des arbres, suivis post-plantation);
- Identifie les besoins en arbres sur le domaine privé et assure le lien avec le Service des travaux publics;
- Procède à l'évaluation des arbres en lien avec tous les projets d'urbanisme, les inspections et la réalisation de rapports pour le CCU;
- Applique la réglementation sur le contrôle des pesticides, assure un support aux citoyens dans l'intégration des méthodes alternatives (pelouses, insectes, etc.);
- Propose et réalise des outils d'éducation et de sensibilisation dans son domaine d'action;
- Procède au traitement et l'entrée de données dans le gestionnaire municipal;
- Collabore à l'organisation des événements environnementaux destinés au public (*Journée Retour à la terre, distribution d'arbres, conférences agrile du frêne, Rosemère célèbre ses fleurs*);
- Contribue à offrir des services de qualité en soutenant les citoyens dans leurs projets et voit également à la préservation de leur qualité de vie
- Assure le respect des lois et règlements sous l'autorité de Permis et Inspection ;

QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES

Formation : Diplôme du secteur collégial en horticulture ornementale ou foresterie (ex : Technologie forestière ou technique de bio écologie) ou dans un domaine connexe

Expérience de travail : Minimum quatre (4) années d'expérience

Compétences générales : Rigueur, écoute, contribution au travail d'équipe, orientation client,

- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de travailler sans surveillance, autonomie;
- Rigueur administrative
- Avoir de l'initiative;
- Être dynamique;
- Savoir s'adapter aux diverses situations;
- Être diplomate;
- Gérer son temps et ses priorités efficacement.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae
AVANT le 8 juin 2025 au Service des ressources humaines à l'adresse suivante :
rh@ville.rosemere.qc.ca

La Ville de Rosemère souscrit au programme d'égalité en emploi. Les membres des groupes visés sont invités à poser leur candidature. Nous remercions tous les postulants de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.